



RAPPORT ANNUEL 2012

Enregistré sous le n°95/0107/MISAT/DC/DAI/SAAP-ASSOC DU 02 JUIN 1995. BP 338 Parakou

Tél. 23101045 Email: apembenin@yahoo.fr site web: ong-apem.org

Sommaire

1^{ère} partie : rapport narratif

1-Mots du Directeur Exécutif

2-Introduction

3-Les différentes réalisations en 2012

4-les contraintes et enseignements tirés

5- Les perspectives pour 2012

2^{ème} partie : rapport financier

1-Les mots du Directeur Exécutif

Née du souci de protéger les enfants dont les droits fondamentaux sont bafoués et de ceux en situation difficile par une frange de la population, c'est avec une note de satisfaction morale que l'année 2012 s'achève pour l'Association pour la Protection de l'Enfant Malheureuse (APEM ONG) d'avoir contribué à réduire les violences faites aux enfants.

Cette contribution aura été impossible sans la contribution de ses Partenaires Techniques et Financiers

1993 – 2013 : 20 ans d'engagement humanitaire, que de chemin parcouru ensemble !

Je veux rappeler que toutes ces activités, c'est le travail d'une seule direction et de onze personnes à temps plein ; c'est aussi celui des animateurs de terrain sans lesquelles la plupart des actions auraient été irréalisables.

Je veux ensuite souligner que le bilan 2012 d'APEM ONG est incontestablement positif malgré les difficultés croissantes du monde associatif liées à la conjoncture économique, mais aussi politique.

Mon enthousiasme, que j'espère vous faire partager, est celui d'un simple « Accompagnant » qui a observé comment APEM a fonctionné en 2012, ce n'est pas aisé. Mon seul mérite est, je crois, de ne pas avoir freiné les nombreuses initiatives qui ont été prises en fonction des événements. J'ai pu ainsi mesurer la générosité, l'énergie et l'audace qui sous tendent l'engagement de notre directrice et sa capacité à les communiquer.

Au cours des ces 20 années, nous avons franchi différentes étapes, passant progressivement de l'aide aux enfants aux programmes de développement. Nous avons acquis une réelle expérience de terrain, outil indispensable pour traiter en profondeur les causes du mal et garantir la pérennité des actions.

Aujourd'hui, notre détermination reste intacte et nous gardons au plus profond de nous la volonté forte d'Aider sans Assister. Cette devise, APEM s'applique fidèlement à la mettre en pratique en apportant une aide qui respecte l'individu et lui donne les moyens de se relever pour reprendre en main son propre avenir.

Il serait trop long de rendre compte ici de toutes les actions mises en place durant ces 20 années, aussi bien dans les domaines de l'éducation, la santé, la formation et la réinsertion que dans celui du développement. Mais, l'amélioration des conditions de vie des familles et le sourire retrouvé des enfants sont les signes tangibles de la légitimité de nos actions.

Aussi, soyez tous remerciés, partenaires au développement, bénévoles, associations, pour votre fidèle et généreux engagement à nos côtés.

Plus que jamais la solidarité, la justice, la fraternité sont des valeurs essentielles et indispensables pour une organisation plus humaine de notre société.

En conjuguant nos talents nous continuerons à mettre en œuvre des projets qui ont du sens et qui sont à même de transformer notre monde.

Enregistré sous le n°95/0107/MISAT/DC/DAI/SAAP-ASSOC DU 02 JUIN 1995. BP 338 Parakou

Tél. 23101045 Email: apembenin@yahoo.fr site web: ong-apem.org

Ensemble nous continuerons à porter les valeurs qui sont les nôtres. Pour tous les enfants du Bénin , nous construirons un monde plus humain, plus solidaire, en nous rappelant cette phrase d'Antoine de Saint-Exupéry : **Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible.**



1^{ère} partie : Rapport narratif

2-Introduction

Comme il est de coutume à la fin de chaque année de produire un rapport annuel depuis sa création, le présent rapport retrace les activités réalisées par la direction exécutive d'APEM ONG pour le compte de l'année 2012 conformément à sa vision et à sa mission qui est de protéger les enfants dans leurs particularités..

Au titre de l'année avec le soutien de ces différents partenaires, APEM ONG s'est une fois encore attelée, à contribuer aux actions du gouvernement béninois, pour la sauvegarde des intérêts des enfants du Bénin à travers plusieurs actions. Ces actions avaient pour but essentiel de :

- faire la promotion des populations à travers des séances de sensibilisation et de mobilisation sociale organisées par les membres des comités de lutte contre la traite des enfants dans les villages et par les animateurs par le canal de la radio de Nikki ;
- Sensibiliser les populations sur l'enregistrement des naissances et le retrait des actes de naissances des enfants ;
- prendre en charge des enfants en situation de détresse par l'écoute, l'hébergement, les soins etc. , la réinsertion et la réintégration en famille ;
- sortir les enfants des pires formes de travail, notamment des carrières par le retrait et le soutien pour la scolarisation ;

Enregistré sous le n°95/0107/MISAT/DC/DAI/SAAP-ASSOC DU 02 JUIN 1995. BP 338 Parakou

Tél. 23101045 Email: apembenin@yahoo.fr site web: ong-apem.org

- offrir aux enfants un cadre de distraction et d'initiation à l'outil l'informatique et internet à travers des sessions de formation ;
- lutter contre la malnutrition des enfants à travers l'installation des périmètres maraîchers, les démonstrations culinaires à l'endroit des mères d'enfants et le suivi nutritionnel des enfants en situation de malnutrition ;
- contribuer à l'éducation par la fourniture des kits scolaires aux OEV et la promotion de la scolarisation et le maintien des enfants à l'école par le renforcement des capacités des APE et AME ;

Dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable et promotion de l'hygiène et assainissement, APEM ONG s'est aussi illustrée comme Local Capacities Builders (LCB, structure locale de renforcement des capacités) dans le renforcement des capacités des agents communaux et des membres des conseils communaux afin d'accompagner les communes à jouer pleinement leur rôle de Maître d'ouvrage pour un service public de l'eau performant.

Sur le plan institutionnel, APEM ONG a bénéficié de plusieurs formations pour le renforcement des capacités du capital humain dans maints domaines de compétences.

Dans le cadre de la culture du leaderships l'APEM s'engage pour les trois années à venir à la création d'un cadre de travail plus dynamique soutenu par des actions de renforcement des capacités de son personnel et à promouvoir un nouveau type de gouvernance basé sur la technicité, la célérité dans le travail et la qualité des relations avec les partenaires techniques et financiers. Des réformes sont en vue à travers l'élaboration d'un nouveau manuel de procédure plus moderne qui sera validé en 2013 par le Conseil d'Administration.

Dans le domaine de la gouvernance, un audit a été commandité afin de relever les insuffisances et les faiblesses dans la gestion administrative et financière.

3-LES DIFFERENTES REALISATIONS EN 2012

3.1. La protection des enfants et la promotion de leurs droits

Dans ce secteur, APEM ONG avec la contribution des ses partenaires a apporté plusieurs réponses à la situation de violation des droits élémentaires des enfants par la mise en œuvre de plusieurs projets. On peut retenir :

3.1.1. Projet d'appui aux communautés pour la réduction des causes structurelles de la traite des enfants dans le Nord

Avec le soutien de l'Association Raoul Follereau du Bénin avec le concours de la Fondation Luxembourgeoise Raoul Follereau de Luxembourg qui apporte l'appui financier, ce projet qui a démarré en 2011 vise à apporter des réponses aux causes structurelles de la traite des enfants dans villages et quartiers de ville. Il intervient dans les départements du Borgou et de la Donga, au Borgou dans vingt huit villages ou quartiers de ville des communes de Nikki, Pèrèrè, N'Dali et Parakou. Plusieurs activités ont mises en œuvre dans le cadre de ce projet et comme résultats on peut retenir :

Enregistré sous le n°95/0107/MISAT/DC/DAI/SAAP-ASSOC DU 02 JUIN 1995. BP 338 Parakou

Tél. 23101045 Email: apembenin@yahoo.fr site web: ong-apem.org

a) **Créer/former/renforcer les comités de Lutte Contre la Traite des enfants (CLTE)¹** : pour le compte de cette activité, **196** membres des CLTE ont bénéficié d'une session de recyclage sur les droits et les textes protégeant l'enfant, sur les stratégies de lutte et sur les procédures de plainte en cas d'interception de trafiquants ou d'enfants victimes. Lors de ces sessions, les lois ou textes traduits en langues servent de support pour la formation. Les membres de ces CLTE ont également bénéficié d'outils de travail pour les rapports et de paires de chaussures comme prime de motivation.

b) **Appuyer les activités de sensibilisation et lutte contre la traite des enfants des CLTE** : a ce titre les CLTE ont organisé plusieurs activités. Ainsi ils ont organisé :

- 688 patrouilles de jour ou de nuit pour barrer la route aux trafiquants d'enfants
- 641 séances de proximité sous l'arbre à palabre, dans les ménages et les hameaux voisin sur le droit des enfants, la scolarisation et le maintien des enfants à l'école, sur la maltraitance et les pires formes de travail des enfants, etc.
- 110 enfants ont été interceptés dans les villages par les membres des CLTE et 102 de ces enfants ont été pris en charge et réintégrés en famille et deux réinsérés en couture et à l'école.
- 56 séances de sensibilisation Grand Public ont été organisées dans les villages par les animateurs d'APEM ONG
- 18 émissions radio ont été enregistrées, diffusées et rediffusées par la radio SU TII Dera de Nikki sur des thématiques portant sur les droits de l'enfant, la scolarisation des enfants, les pires formes de travail des enfants, la traite et l'exploitation des enfants, le mariage forcé ou précoce et la maltraitance.

c) **Appuyer l'éducation des enfants vulnérables et victimes de traite ou retirés du travail dans les villages du projet²**

525 OEV³, (des 28 villages d'intervention du projet) ont bénéficié de kits scolaires (constitué de cahiers, stylos, sac, kaki et autres) pour leur scolarisation et maintien à l'école. Ils sont suivis par les animateurs, les parents et les membres des CLTE. Le taux de réussite de ces enfants est 83,42% pour l'année scolaire 2011-2012.

d) **Appuyer les initiatives communautaires dans les localités du projet** : au titre de cette activité les groupements de femmes ont bénéficié d'équipements de transformation des produits agricoles, de micro crédits et de renforcement des capacités. Le détail se présente comme :

¹ Ces CLTE ont été installés et les membres formés depuis 2006 pour certains et 2011 pour d'autres.

² Cette activité a cours depuis 2006 pour 375 OEV étaient soutenus par la FFL soutien les enfants à ce lot s'est ajouté 150 en 2012. Au cumul, environ 835 enfants ont bénéficié du soutien de l'ARFB/FFL depuis 2006.

³ Ces enfants ont été sélectionnés par les CLTE, B/APE, les enseignants et APEM ONG sélection des critères de vulnérabilité.

- **Appui en moulin pour la fabrication du beurre de karité :** les groupements de femmes des villages de Ouénou dans la commune de N'Dali, de Pèrèrè Gourou et Sonon dans la commune de Pèrèrè qui font la fabrication du beurre de karité ont bénéficié chacun d'un moulin à maïs pour la mouture des noix de karité torréfiées.
- **Appui en équipements pour la fabrication du gari :** les groupements des femmes de Soumarou et Suya de la commune de Nikki ont quant à eux bénéficié d'un équipement, composé d'une râpeuse avec moteur, d'un bac de fermentation, support sac, tamis à gari, presse à double visse manuelle, pour la fabrication du gari et autres dérivés du manioc.
- **Appui en matériels de maraichage :** un groupe de jeunes du village de Pèrèrè Gourou a été doté de matériels (motopompe, et instruments aratoires) pour la réalisation d'un périmètre maraîcher comme source alternative de revenus
- **Octroi de microcrédits aux femmes de six quartiers de Parakou :** 180 femmes constituées en groupes solidaires ont bénéficié de deux cycles de crédits de six mois chacun. Ces crédits ont permis aux femmes de faire des activités génératrices de revenus pour la scolarisation des enfants.
- **Renforcement des capacités des femmes :** les femmes membres des groupements bénéficiaires des équipements ont bénéficié de sessions de renforcement des capacités (formation et recyclage) sur les techniques de fabrication du gari et autres dérivés du manioc et sur la fabrication du beurre de karité de haute qualité, sur la vie associative et sur la gestion administrative et financière, et sur la gestion du crédit. Au total 135 femmes ont bénéficié de sessions de formation sur la fabrication du gari et autres produits dérivés du manioc, sur la fabrication du beurre de karité et sur la vie associative et 180 autres femmes sur la gestion du crédit et sur le compte d'exploitation.

Appui pour l'enregistrement des naissances : les femmes des groupements (des communes de Pèrèrè et Nikki) ont été impliquées dans un communautaire pour l'enregistrement des naissances et le retrait effectif des actes de naissances. Il s'agit de faire le recensement et le suivi des femmes enceintes jusqu'à l'accouchement et l'enregistrement de l'enfant dans le registre d'état civil. Il a été enregistré 1212 naissances dans les villages et 1202 de ces enfants ont été réellement déclarés à l'état civil soit un taux de déclaration de 99,17%. Sur ces 1202 réellement déclarés, 875 actes de naissances ont été retirés par les parents soit 75,19% des enfants déclarés.

La difficulté essentielle est la rupture des registres d'état civil dans les bureaux d'arrondissement ce qui démotivent les parents à faire de multiples déplacements pour le retrait des actes de naissances.

- e) **Pérennisation des acquis du projet :** Pour préparer l'après projet pour les groupements des femmes, des comités de gestion ont été installés et les membres formés pour accompagner les femmes dans la gestion sociale, administrative et financière.

3.1.2. ELIMINATION DU TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES MINES ET CARRIERES DU MONO/COUFFO ET DU BORGOU ET AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE DES ARTISANS MINIERS.

C'est un projet de la Direction Générale des Mines grâce au financement d'IPEC/BIT du Bénin dont l'objectif est le retrait des enfants des carrières des départements du Mono-Couffo et du Borgou-Alibori et dont APEM ONG dans ces deux derniers départements depuis novembre 2012 pour une durée de 18 mois. Ainsi APEM ONG intervient dans les carrières du COTEB et de Kpètèkètèrou de Parakou. Les activités mise en œuvre et les résultats se présentent comme suit :

a) Identification et enregistrement des enfants : 320 enfants ont été identifiés et enregistrés sur les deux carrières. 100 enfants de moins de 16 ans ont été retenus et répartis dans 08 établissements dont deux collèges et six écoles primaires (voir document tableau récapitulatif des enfants par niveau et par école).

-Planification, achat et distribution des kits scolaires : une planification des kits scolaires a été faite sur la base de la liste des enfants qui répondent aux critères de sélection. Les kits scolaires ont été achetés, repartis par enfant selon les critères de planification et distribués à 100 enfants dans les écoles.

-Réinsertion de 25 enfants dans les centres de formations professionnelles : 23 enfants ont effectivement commencé les formations professionnelles dont 07 dans la couture, 07 dans le tissage, 01 dans la fonderie, 03 dans la mécanique et 05 dans la soudure.

3.1.3. Projet de lutte contre la malnutrition dans le Nord (PLCM) : le consortium des ONG⁴ de lutte contre l'excision dont l'APEM ONG est membre et le partenaire INTACT/BMZ (Allemagne) ont mis œuvre depuis 2006 ce projet⁵ afin de maintenir la veille sociale sur le phénomène de l'excision tout en contribuant à la réduction de la malnutrition des enfants de 0 à cinq par l'installation de périmètres maraîchers au profit des comités de suivi et des mères d'enfants constitué en groupements maraîchers. Pour cette deuxième phase du projet 2010-2012, APEM ONG intervient dans dix (10) villages des communes de Ségbana, Malanville et Karimama. Au titre de 2012 les activités réalisées et les résultats se présentent de la façon suivante :

a- Suivi nutritionnel des enfants en situation de malnutrition : il faut rappeler qu'un dépistage⁶ avait été organisé en 2011 et 78 cas de malnutrition modéré et 22 cas sévères ont été détectés dans les dix villages d'intervention du village. Les cas de malnutrition sévère

⁴ Ce consortium est constitué, d'APEM ONG, d'ACDD, de Fraternité des Prisons, de MORITZ ONG, de Tiwinti ONG et de Potal Men, il intervient dans le Nord Bénin.

⁵ APEM ONG était intervenue dans 15 autres villages des mêmes communes, ce qui porte à 25 le nombre des villages d'intervention.

⁶ 78 cas de malnutrition modéré et 22 cas de malnutrition sévère avaient été détectés grâce à la bandelette et au pèse-bébé.

ont été référés vers les centres de santé des villages pour la prise en charge, mais pour la plupart ces enfants ont été récupérés par la prise en charge communautaires. Pour les cas de malnutrition modéré détectés, une prise en charge communautaire avait été mise en œuvre à travers des séances d'éducation des mères d'enfant à partir d'une boîte à images et des séances de démonstration culinaires à partir de nos produits locaux. Cette prise en charge communautaire a été facilitée par les jardins maraîchers pour la fourniture des légumes frais. Aujourd'hui la plupart de ces enfants ont été récupérés ou continue nt la prise en charge. Pour pérenniser les actions dans ces villages un pair éducateur a été sélectionné et formé par village afin de prendre le relais de l'animateur du projet dans les villages.

b- Renforcement des capacités des membres des groupements : l'accent a été surtout mis sur la formation des membres de ces groupements sur les techniques de la culture maraîchère, sur la vie associative et sur les démonstrations culinaires à partir des produits locaux. Ces formations ont été données par les agents des CeRPA et par les chefs des centres de promotion sociale. De même des pairs éducateurs ont installés et formés dans les villages pour prendre le relais de l'animateur d'APEM ONG dans la prise en charge communautaire et l'éducation des mères d'enfants. Il faut rappeler que ces groupements ont bénéficié de matériels de jardinage, des semences et outils de cuisine. A ce titre, les femmes membres de ces groupements ont été formés sur la vie associative car la finalité est de constitué ces groupements en coopératives. Elles ont aussi bénéficié des démonstrations culinaires à partir de nos produits locaux pour équilibrer les repas alimentaires des ménages.

c- Production maraîchère : chaque village a bénéficié des équipements aratoires et des semences pour la culture maraîchère. Les membres des comités de suivi et les femmes exercent cette activité pour d'une part contribuer à la prise en charge nutritionnelle des cas de malnutrition détectés et d'autres comme source de revenus pour augmenter le pouvoir d'achat des membres de ces groupements.

3.2. Communauté en Action pour Education des Filles (CAEF) : c'est un projet de World Education que l'APEM ONG met en œuvre dans les 43 écoles primaires de la commune de Ségbana. Il vise à contribuer à l'objectif du gouvernement d'améliorer l'accès à l'éducation et sa qualité, particulièrement pour les filles et à développer la conscience des communautés et leur participation au secteur de l'éducation. Comme résultat attendus, il y a l'accès à l'école des filles et à l'amélioration de leurs performances et celles du système éducatif. Il vise aussi à apporter une réponse à la pandémie du VIH SIDA dans le secteur de l'éducation de base. Ainsi dans chaque école, une Association des Mères d'Enfants (AME) a été installée dans chaque villages pour accompagner la scolarisation et le maintien des filles à l'école, une évaluation rapide a aussi permis d'identifier les forces et les faiblesses de chaque APE et de faire un plan de renforcement des capacités. Les principales activités et les résultats se présentent comme suit :

Enregistré sous le n°95/0107/MISAT/DC/DAI/SAAP-ASSOC DU 02 JUIN 1995. BP 338 Parakou

Tél. 23101045 Email: apembenin@yahoo.fr site web: ong-apem.org

a) Implication des groupes communautaires dans la mise en œuvre des plans de promotion de l'éducation des filles : la scolarisation des enfants et surtout celle des filles, toutes les structures organisées des villages sont impliquées dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans de promotion de l'éducation des filles. C'est ainsi que grâce à l'engagement des 37 AME, installés dans la commune, 168 groupes communautaires ont été impliqués dans la mise en œuvre desdits plans. Le suivi-évaluation a permis d'identifier les entraves et les responsabilités de chaque acteur impliqué et de prendre des mesures correctives.

On peut aussi retenir que les questions de l'éducation sont devenues une préoccupation pour les associations et organisations locales et les acteurs de l'éducation ont aussi pris conscience de l'immensité et de la complexité des activités de promotion de l'éducation surtout des filles à mener.

b) Sessions de formation au profit des acteurs impliqués dans la promotion de l'éducation : plusieurs sessions de formation ont été organisées pour donner le savoir, le savoir faire et le savoir être aux acteurs communautaires. Il s'agit des sessions de formation sur :

-Formation sur le suivi-évaluation participatif communautaire de l'éducation des filles : 37 sessions de formation ont été organisées au profit des AME pour doter celles-ci des capacités et des outils afin de s'assurer de l'atteinte des résultats. Pour ce faire, les communautés sont amenées à élaborer par elles-mêmes les outils de suivi-évaluation ; elles savent également tracer leurs cahiers de suivi-évaluation ; et administrer les outils de suivi-évaluation. Le sentiment d'appropriation du projet s'est renforcé au niveau des communautés et leur responsabilité plus engagée aussi bien dans la mise en œuvre du projet que dans sa pérennisation.

- Formation des personnes ressources sur les évaluations organisationnelles des AME (ERO et EAF) : Avec l'aide des directeurs d'écoles, 141 personnes ressources ont été identifiées et formées sur l'évaluation organisationnelle des AME et des BAPE. Les participants sont convaincus que les acquis de la formation serviront pour leur propre gouverne.

Ces personnes ressources ont ainsi permis aux AME et aux BAPE de se mirer afin de prendre connaissance de leurs insuffisances d'organisation et de gestion grâce au ERO et EAF.

Session de formation sur le plaidoyer au profit des AME et BAPE : 37 sessions de formation ont été déroulées afin d'amener les décideurs à prendre en compte les aspirations des communautés dans le domaine de l'éducation en général et celle des filles en particulier.

Au cours de l'année, 37 initiatives de plaidoyer des AME/APE ont permis de réveiller la conscience de certaines autorités politico-administratives qui, pour des raisons d'ordre politique camouflent les affaires sérieuses.

c) Séances d'écoute des émissions radiophoniques : des émissions radios sont organisées avec la radio BIO Guerra de Ségbana pour informer, de former et d'éduquer les communautés, les AME et les APE sur les questions de la scolarisation en générale et en particulier des filles. Pendant que ces émissions sont diffusées par la radio, des séances d'écoute collective par les AME/BAPE afin d'être au même niveau d'information et de

Enregistré sous le n°95/0107/MISAT/DC/DAI/SAAP-ASS0C DU 02 JUIN 1995. BP 338 Parakou

Tél. 23101045 Email: apembenin@yahoo.fr site web: ong-apem.org

pouvoir échanger entre membre. Au total 141 séances ont été organisées sur des thèmes comme « Echos des AME », « Cogestion des ressources humaines », « Importance de la scolarisation des filles », « Rendement scolaire », « Droits et Devoirs des enfants », « Absentéisme des enseignants », « Importance de l'acte de naissance ».

Et comme impact notable de ces émissions on peut retenir que les communautés sont informées de l'existence des AME et de leurs activités, les AME/APE connaissent leurs rôles et responsabilités dans la gestion des ressources de l'école, les parents répartissent les tâches entre filles et garçons et ont amélioré leurs connaissances sur le bien-fondé de la réussite d'une fille à l'école (les filles s'occupent mieux de leurs parents que les garçons lorsqu'elles réussissent au plan professionnel), les AME/APE suivent les résultats scolaires après chaque évaluation et les suivis à domicile pour les espaces d'études, les parents savent désormais leurs obligations vis-à-vis des enfants et ceci réciproquement, les cas d'absentéisme sont dénoncés par les AME/APE et les démarches sont conduites pour y remédier, les parents ont pris conscience de l'utilité de l'acte de naissance dans la vie et en particulier d'un élève. Ces émissions ont aussi facilité la mise en œuvre d'initiatives locales visant à relever les défis de l'éducation.

d) Initiatives visant à relever les défis de l'éducation des filles : Les AME/APE ayant pris conscience des défis à relever pour la promotion de la scolarisation à initier plusieurs actions visant à mobiliser des ressources financières pour le cofinancement des micros projets (comme la construction de modules de classes, de domiciles des enseignants, de paillotes, etc.). D'autres actions ont été aussi entreprises pour relever le niveau des élèves candidats aux examens par l'organisation des séances d'encadrement de ceux-ci, et pour améliorer la santé des populations et des élèves filles. Il s'est aussi agi d'augmenter le niveau de connaissance des communautés sur le VIH SIDA.

Toutes ces actions ont été couronnées de succès grâce à la disponibilité des populations qui ont bien voulu souscrire financièrement pour la réalisation de ces micros projets et l'amélioration de la santé. La confiance des populations aux AME/BAPE s'est accrue grâce à la bonne gouvernance qui s'est traduite par la reddition des comptes au fur et à mesure de la mise en œuvre des actions ou la fin.

e) Rencontres pour la vérification de l'état de la cogestion des ressources scolaires; 37 rencontres ont été organisées par les APE pour la vérification de l'état de la cogestion des ressources scolaires. On peut retenir de ces rencontres que tout n'est pas rose dans la cogestion. Du fait des réformes introduites dans le secteur, les APE pensent que l'Etat s'est accaparé de la gestion de l'école avec l'arrivée d'un comptable à la Circonscription Scolaire et qui s'occupe des achats pour l'école. De même les dotations des APE et des CAPE ne sont plus versées à ceux-ci entraînant une démobilité des membres de ces structures qui devaient aider l'état dans la gestion de l'école et une incapacité à prendre en charge la réfection des salles de classes et autres matériels didactiques. Cette situation de flou a entraîné la défection de beaucoup de membres des BAPE, la réduction des activités de suivi des élèves et enseignants par l'APE ainsi que l'abandon des activités de promotion par les APE et les AG et réunions des APE sont devenues quasi inexistantes.

On peut retenir comme impacts de ce projet une augmentation de l'effectif des filles dans les classes, une implication plus remarquée des femmes dans la scolarisation en générale et en particulier celle des filles.

Enregistré sous le n°95/0107/MISAT/DC/DAI/SAAP-ASSOC DU 02 JUIN 1995. BP 338 Parakou

Tél. 23101045 Email: apembenin@yahoo.fr site web: ong-apem.org

La réalisation de toutes ces actions a été possible grâce à l'équipe composée des quatre animateurs et du coordonnateur qui ont travaillé aux côtés des AME/BAPE, des enseignants et autres acteurs impliqués dans les questions de la scolarisation. Cette équipe a bénéficié de l'appui de la direction exécutive d'APEM ONG et World Education à travers le monitoring périodique qui ont permis de corriger au fur et à mesure les dysfonctionnements constatés.

Centre d'écoute et de sécurisation des enfants : bien que le projet soit arrivé à terme, APEM ONG son GRADH ont continué par faire fonctionner le CESE en donnant les cours AEA et Alpha pour permettre aux apprenants qui étaient en deuxième année de faire la troisième année et de passer le CEP. C'est ainsi que sur douze candidats présentés, quatre ont été reçus au CEP et inscrits au collège pour bénéficier de l'enseignement secondaire.

3.3. INTERMEDIATION SOCIALE EN APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE :

Dans le cadre du Programme Pluriannuel Eau et Assainissement financé par les Pays-Bas, APEM ONG a bénéficié d'un avenant (de décembre 2011 au 31 Mai 2012) au contrat de prestation de services pour la commune de Kandi. La mise en œuvre de cet avenant a surtout mis l'accent à préparer la commune sur la Maîtrise d'Ouvrage en AEP qui passe par la délégation des ouvrages simples et complexes dont dispose la commune. Ainsi l'essentiel des activités a été consacrées à la délégation des ouvrages simples et complexes et se présentent comme suit :

a) Appui à la commune pour la programmation communale des ouvrages : pour répondre aux exigences de la loi sur la décentralisation qui confèrent aux communes l'approvisionnement en eau potable et de faite la réalisation des ouvrages, les animateurs dans ce domaine ont contribué à la collecte des données dans les villages demandeurs d'ouvrages. Ces informations auront permis à la commune de faire une hiérarchisation des besoins en eau des populations et une programmation des ouvrages.

b) Informer les populations sur le mode de gestion des ouvrages retenu par la commune et le prix de vente de l'eau : la décentralisation et la politique sectorielle en approvisionnement en eau qui confèrent la gestion des ouvrages aux communes, obligent celles-ci à en déléguer la gestion. C'est à ce titre que le Conseil Communal a retenu la délégation à un délégataire pour les ouvrages simples⁷ et un fermier pour les ouvrages complexes⁸. Une campagne d'information a été organisée par les animateurs pour apporter la nouvelle aux populations et en même temps préparer et faciliter le choix des futurs délégataires des pompes. Cette campagne d'information a été aussi l'occasion pour informer les populations sur le prix de vente de l'eau au volume au niveau des points d'eau.

c) identifier et former les délégataires des ouvrages simples : 186 délégataires ont été identifiés formés par la commune avec l'appui des animateurs pour prendre en charge la gestion (vente d'eau, entretien et hygiène et assainissement autour) des pompes dans les villages.

⁷ Forage équipe de pompe à motricité humaine (FPM)

⁸ Adduction d'eau

3.4. LE CENTRE MULTIFONCTION POUR LA PROTECTION ET LA PROMOTION DES DROITS DES ENFANTS

Après sa mise en service en janvier 2011, le centre multifonction d'APEM ONG, construit grâce à une subvention de l'Ambassade de France, a permis d'offrir plusieurs services en faveurs des enfants comme :

- a) **Ouverture de la salle informatique et le cyber :** L'ouverture de cette salle **informatique** au troisième trimestre de l'année a servi de cadre à l'initiation de 37 élèves, écoliers et étudiants à l'outil informatique. Ces derniers ont reçu durant un mois une formation théorique et pratique sur les logiciels comme Word, Excel et internet. Ils ont été soumis à un examen de fin de formation qui a été sanctionné par un diplôme.

L'abonnement à Bénin Télécom pour la connexion internet ADSL a lancé les activités du cyber. Doté d'une dizaine d'ordinateurs, 1139 internautes ont ouverts des comptes et fréquentent régulièrement le centre pour des recherches et pour échanger des mails.

- b) **Accueil et écoute des enfants en situation difficile au centre :** avec ces deux dortoirs, le centre a hébergé des enfants en situation difficile. Ces enfants ont bénéficié d'une prise en charge à travers l'écoute, l'hébergement (prise en charge alimentaire et sanitaire) et la réintégration en famille ou la réinsertion à l'école ou dans des métiers.

Le centre est installé à Parakou, route de Malanville, dans le quartier Dokparou dans la rue pavée qui conduit à l'école primaire publique de Wokodorou et à environ 400 m du goudron.

3.5. MISSION DE LOCAL CAPACITIES BUILDERS (LCB)

Sélectionnée comme structure locale de renforcement des capacités depuis 2009 par la SNV Bénin pour accompagner celle-ci dans sa mission de *contribuer à l'accès continu des populations à l'eau et aux services d'assainissement en rendant performant le dispositif de fourniture et de gestion des infrastructures, à travers l'amélioration du cadre juridico - institutionnel et la professionnalisation des acteurs.*

Pour le compte de l'année 2012 APEM ONG a bénéficié d'un contrat de prestation de services et d'un avenant au pour accompagner la mise en place d'un cadre d'entretien et de maintenance des ouvrages dans les communes de Bassila, Copargo, Kouandé, Natitingou et Toucountouna. A ce titre plusieurs ateliers ont été déroulés au profit des élus locaux, des agents communaux et de certains acteurs impliqués dans la gestion des ouvrages. Les modules de formation ont porté sur :

- *Le nouveau code de passation des marchés publics*
- *Genre et Eau*

Enregistré sous le n°95/0107/MISAT/DC/DAI/SAAP-ASS0C DU 02 JUIN 1995. BP 338 Parakou

Tél. 23101045 Email: apembenin@yahoo.fr site web: ong-apem.org

- *Cadre de maintenance et d'entretien des ouvrages simples, procédures de constitution en GIE et spécificités des ouvrages simples ;*

L'avenant au contrat a permis d'accompagner de façon pratique les communes à prendre des dispositions pratiques pour la mise en place du cadre d'entretien et de maintenance des ouvrages. Pour ce faire, l'appui au profit des communes s'est appesanti d'une part sur la contractualisation avec les artisans réparateurs, les fournisseurs de pièces de rechange et des gestionnaires des stocks communaux de pièces de rechange et de l'autre sur l'inscription des redevances eau, des investissements et le fonctionnement des du cadre dans les lignes budgétaires des communes.

Aujourd'hui, toutes ces communes sont prêtes pour le démarrage du cadre d'entretien et de maintenance des ouvrages qui garantira un service public de l'eau continu et performant.

4. SUIVI ET EVALUATION

La réalisation de toutes ces activités a fait l'objet d'un suivi et évaluation de la part des différents responsables en charge de ces projets au niveau de la direction exécutive. C'est ainsi que de façon périodique des descentes sont organisées sur le terrain pour rencontrer les bénéficiaires et les agents de terrain. Ces rencontres ont permis d'apprécier le niveau d'avancement des activités, de faire des corrections et de surmonter les difficultés en vue d'atteindre les résultats.

5. PARTICIPATION AUX ATELIERS ET FORMATIONS

5.1- Renforcement des capacités sur les compétences de conseiller

Cet appui a été apporté par la SNV Bénin afin d'outiller APEM ONG à mieux jouer son rôle de structure locale de renforcement des capacités et d'appui conseil. Cet atelier de formation a été organisé à l'intention des LCB et des techniciens d'hygiène et assainissement du Zou/Collines et de l'Atlantique/Littoral.

5.2- Atelier de formation sur le cadre d'entretien et de maintenance des ouvrages simples

Les structures locales de renforcement des capacités (LCB) du Bénin prestataires de la SNV ont bénéficié de cet atelier sur le nouveau cadre d'entretien et de maintenance des ouvrages simples.

5.3. Atelier de formation sur le logiciel de gestion comptable Ciel

APEM ONG a bénéficié d'un atelier de formation sur le logiciel de gestion comptable Ciel financé par la SNV pour lui faciliter la production des différents résultats financiers à temps. Le logiciel a ensuite été installé au niveau du service comptable.

5.4. Formation sur la gestion des ressources humaines

Cette formation a été organisée à l'intention des structures d'intermédiation sociale du PPEA. Elle vise à donner à ces structures les capacités dans la gestion de leurs ressources humaines et la carrière de celles-ci.

5.5. Participation aux réunions de la Cellule Municipale de Suivi et de Coordination pour la Protection de l'enfant de Parakou (CMSCPE)

Membre et rapport de la cellule municipale de suivi et de coordination pour la protection de l'enfant depuis 2009, APEM ONG a pris une part active aux réunions de la cellule dont l'objectif est de créer une synergie d'action entre les acteurs intervenants dans la protection des enfants.

Autres activités de la direction exécutive

Mandatée pour la mise en œuvre des grandes orientations de l'association, la direction exécutive a axé l'essentiel de ses activités sur le suivi et l'évaluation des différents projets en cours d'exécution, sur l'appui/conseil au personnel chargé de l'exécution des projets en cours, sur la rédaction de nouveaux projets pour la recherche des financements suite à des appels à propositions.

6- Les perspectives pour 2012-2015

• **La capitalisation des actions de lutte contre la traite d'enfants et la promotion de leurs droits:** la poursuite de la protection des enfants à travers la surveillance et la détection des cas de traite, d'abus et d'exploitation et les converger vers le centre multifonction. L'ONG envisage aussi de transformer son centre de transit construit à Pèrèrè en un centre de formation des métiers en faveur des enfants situation difficile ou déscolarisés afin de leur donner une chance de réinsertion socioprofessionnelle. Mais pour réussir ce pari, APEM devra faire une recherche de financement complémentaire pour la construction de nouveaux locaux devant abriter les salles de cours et les dortoirs mais aussi pour l'acquisition des équipements et matériels didactiques.

Il faudra aussi continuer la bataille pour l'élimination des autres fléaux que sont, l'extrême pauvreté, la faim au sein des communautés défavorisées à travers les actions visant à l'autonomisation des femmes, des filles en stratégie d'insertion. Cette bataille ne sera couronnée de succès qu'à travers des actions visant à renforcer les capacités des femmes et des jeunes filles et la fourniture d'équipements pour les activités génératrices de revenus.

Sur le plan institutionnel

- **Adoption de nouveaux documents de gestion :** tenant compte des recommandations des rapports audits commandités par APEM ONG et de l'Unicef, un nouveau manuel de procédure a été rédigé par un bureau d'études avec l'appui de la SNV. Ce manuel fera l'objet d'étude approfondie tant par le Conseil d'Administration que par la direction exécutive avant son adoption par l'assemblée générale.
- **Création de services spécialisés :** ayant embrassé plusieurs secteurs tous protecteurs de l'environnement de l'enfant, il est envisagé de créer des services afin que chaque service se spécialise et se professionnalise. Cette réforme est envisagée afin que

APEM ONG puisse mieux capitaliser les expériences accumulées au cours des vingt ans de son existence.

Enregistré sous le n°95/0107/MISAT/DC/DAI/SAAP-ASS0C DU 02 JUIN 1995. BP 338 Parakou

Tél. 23101045 Email: apembenin@yahoo.fr site web: ong-apem.org